



Centre PMS libre de Wavre II

Projet du Centre de 2020 à 2025

I. Table des matières

II. Identification du Centre	3
III. Valeurs prioritaires	5
IV. Objectifs	6
V. Intérêt de service.....	6
VI. Priorités.....	8
1. Offre de service aux consultants - <i>Comment faire en sorte que les consultants disposent de la représentation la plus correcte possible de ce que nous pouvons leur apporter ? Comment faciliter l'accès à nos services ?</i>	10
2. Réponse aux demandes – <i>Comment recevoir la demande en vue d'y répondre le plus adéquatement ?</i>	13
3. Actions de prévention – <i>Comment prévenir les difficultés ?</i>	15
4. Repérage des difficultés – <i>Comment être attentifs aux difficultés, aux côtés des enseignants et des parents ?</i>	17
5. Diagnostic et guidance – <i>Comment comprendre les situations et leur assurer le meilleur suivi ?</i>	19
6. Orientation scolaire et professionnelle - <i>Comment stimuler et accompagner un processus d'orientation ?</i>	21
7. Soutien à la parentalité – <i>Comment valoriser et soutenir les rôles et les ressources propres d'un parent ?</i>	23
8. Education à la santé – <i>Comment favoriser et encourager des projets en matière d'éducation à la santé ?</i>	24
VII. Conclusion	25
VIII. Perspectives	25

II. Identification du Centre

Centre PMS libre de Wavre II – Rue Théophile Piat, 22 – 1300 Wavre – www.centrepms.be/wavre2 – wavre2@centrepms.be ; organisé par l'ASBL « Association des Centres PMS libres du Brabant Wallon » (www.centrepms.be)

Notre Centre dispose d'un cadre de 8 fonctions dont : 1 directeur, 1 infirmière, 2 assistants sociaux, 3 conseillers psychopédagogiques, 1 auxiliaire psychopédagogique, d'un cadre complémentaire auxiliaire logopédique et d'un cadre complémentaire à mi-temps pour les élèves en intégration.

Notre ressort comprend 6 162 élèves en janvier 2020 (soit un chiffre pondéré de 6 731), dont 3 425 dans le fondamental (56%), 2 398 dans le secondaire (39%) (enseignements de transition général et technique, de qualification technique et de qualification professionnelle), 170 en enseignement spécialisé (3%) (maternel et primaire) et 90 en intégration.

Notre centre est un centre mixte (enseignement ordinaire et spécialisé). Il comprend des écoles réparties sur trois zones géographiques différentes : la région de Grez Doiceau, à une dizaine de kilomètres à l'Est de Wavre, la zone étendue de Wavre-Limal-Rixensart et la région de Court St Etienne – Mont St Guibert, à une quinzaine de kilomètres au sud de Wavre. La population scolaire est très diversifiée, y compris du point de vue socio-économique, les familles de Wavre, de Court St Etienne et celles qui fréquentent les écoles spécialisées étant nettement moins favorisées. Une des particularités de notre centre est également de prendre en charge un nombre très important d'intégrations à la fois en tant que PMS ordinaire qu'en tant que PMS spécialisé. Nous travaillons principalement en binôme. En moyenne, chaque agent a la charge de 1580 élèves.

Le Centre de Wavre 2 a été créé en 2001 et il a subi depuis 2010 de nombreux changements de ressort et de cadre. Le dernier changement a eu lieu en 2017-2018 en vue de la création d'une 8^{ème} fonction en 2018-2019.

Etablissements scolaires sous tutelle

Etablissements	Localité	Elèves au 15/01/2020
Collège Saint Etienne - Sections fondamentale et secondaire	COURT-SAINT-ETIENNE	382 + 699
Libre Ecole Rudolph Steiner (fondamental)	COURT-SAINT-ETIENNE	207
Ecole Notre Dame de Céroux Mousty	CEROUX-MOUSTY	362
Ecole fondamentale Sainte Elisabeth	ARCHENNES	106
Ecole fondamentale Saint Joseph aux Champs	GREZ-DOICEAU	216
Ecole fondamentale Saint Jean-Baptiste	NETHEN	102
Ecole fondamentale Sainte-Agnès	RIXENSART	368
Ecole maternelle libre « Ecoline » et école primaire communale de Rosières	ROSIERES	137 + 219
Ecole libre de Profondsart (fondamental)	LIMAL	324
Ecole primaire spécialisée La Petite Source (T8) – Sites de Bossut et de Biez	GREZ-DOICEAU	164
Ecole maternelle Le Grand Tour Bossut (T7)	GREZ-DOICEAU	6
Institut Notre-Dame des Hayeffes – Section Fondamentale Collège Saint-Etienne des Hayeffes – Section Secondaire	MONT-SAINT-GUIBERT	235 + 494 + 739
Institut de la Providence - Sections maternelle, primaire et secondaire	WAVRE	67 + 206 + 960

III. Valeurs prioritaires

Nous adhérons aux valeurs définies dans le programme spécifique du Pouvoir Organisateur ainsi qu'aux valeurs que l'Association des Centres PMS libres du Brabant Wallon a décidé de porter dans son travail quotidien :

- Bienveillance
- Respect
- Accueil/Ecoute
- Neutralité

Nous faisons en sorte que **l'intérêt de l'élève** soit toujours au cœur de nos interventions tout en tentant d'incarner au mieux ces valeurs de la manière suivante.

Nous souhaitons cultiver la **bienveillance** dans notre travail quotidien et dans les relations que nous développons. Notre ambition est de soutenir le bien-être et le développement des élèves à travers nos interventions. Nous abordons les bénéficiaires et nos partenaires en leur accordant une considération positive.

Nous souhaitons également incarner la valeur de **respect**. Ainsi, nous ne voulons pas nous situer dans un rôle d'expert. Au contraire, nous adoptons vis-à-vis des bénéficiaires et vis-à-vis de nos partenaires une position de tiers, d'accompagnement, de guidance, de partenariat, et de soutien à l'autonomie. C'est ainsi que nous cherchons prioritairement à mobiliser et valoriser les ressources personnelles et environnementales de l'élève, ses compétences d'adaptation, d'apprentissage, de résolution de problème, de recherche de sens, de communication et de lien social. Par ailleurs, nous considérons les enseignants comme les véritables spécialistes en pédagogie et souhaitons développer avec eux une relation de collaboration et de co-construction. La valeur de respect se traduit également par l'importance que nous accordons au secret professionnel.

Nous donnons une importance particulière à offrir un **accueil** et une **écoute active** aux bénéficiaires. Nous souhaitons ainsi que notre centre PMS soit un lieu où chacun se sente à l'aise de venir déposer ses questions et ses difficultés. Nous tentons de rendre notre service le plus accessible possible et disponible à tous.

Finalement, nous nous efforçons de faire preuve de **neutralité** dans nos interventions. En ce sens, nous tentons de ne pas avoir de parti pris ou d'à priori et nous faisons en sorte que notre position professionnelle ne soit pas influencée par nos propres convictions et croyances.

IV. Objectifs

Trois missions appartiennent aux Centres PMS :

- a) Promouvoir les conditions psychologiques, psychopédagogiques, médicales et sociales qui offrent à l'élève les meilleures chances de développer harmonieusement sa personnalité et de le préparer à assumer son rôle de citoyen autonome et responsable et à prendre une place active dans la vie sociale, culturelle et économique ;*
- b) Contribuer au processus éducatif de l'élève, tout au long de son parcours scolaire, en favorisant la mise en œuvre des moyens qui permettront de l'amener à progresser toujours plus et ce, dans la perspective d'assurer à tous des chances égales d'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle. A cette fin, les centres mobiliseront, entre autres, les ressources disponibles de l'environnement familial, social et scolaire de l'élève ;*
- c) Dans une optique d'orientation tout au long de la vie, soutenir l'élève dans la construction positive de son projet de vie personnel, scolaire, professionnel et de son insertion socioprofessionnelle.*

V. Intérêt de service

L'Association des Centres PMS libres du Brabant Wallon a défini une série de critères garantissant le professionnalisme de nos interventions et la qualité du service fourni aux bénéficiaires dans la poursuite de nos missions PMS.

- **Travail d'équipe et interdisciplinarité** : Le travail en équipe et les regards croisés des différentes disciplines (psychologique, sociale, médicale et logopédique) ainsi que le **travail en réseau** avec nos partenaires sont des richesses qui permettent de prendre en compte la personne de manière globale, de mettre en évidence des liens et de mobiliser toutes les ressources disponibles.
- **Distanciation** : La prise de recul sur notre travail ainsi que sur la résonance affective éventuelle des situations est un élément très important. Nous veillons également à notre **position de tiers**, en laissant à chacun le rôle qui lui appartient et en visant l'autonomie (la capacité d'être acteur de ses projets et de ses changements), en assurant le relais vers les acteurs de proximité de l'élève, à savoir les parents et l'école, ou vers des acteurs de changement qui pourraient être d'autres services spécialisés.
- **Réflexivité** : Notre attitude réflexive et créative nous permet de nous ouvrir à de multiples questions de fond, qu'elles portent sur l'individu, sur la société ou sur le sens de ce que nous faisons. Elle nous conduit à être en recherche de manière permanente et rigoureuse et elle va de pair avec un mouvement dynamique de formation continuée et de partage d'outils au sein de l'Association des Centres PMS du Brabant Wallon. Nous tenons beaucoup à l'analyse de la demande et sommes soucieux d'y répondre dans le respect de notre cadre de travail, délimité par nos objectifs, nos missions, nos valeurs et nos priorités.
- **Continuité de service** : Il est important pour nous de veiller à la continuité et à la cohérence de l'intervention et du regard PMS auprès des élèves.
- **Réflexion systémique** : Nous considérons les systèmes dans lesquels l'élève évolue (école, famille, institution, classe, ...) avant d'apporter une réponse.
- **Partenariat Ecole-Famille** : Nous tentons de développer avec les familles et les écoles une relation de collaboration. Vis-à-vis des écoles, nous nous efforçons de conserver une certaine forme d'indépendance : autonomie méthodologique et liberté d'avis.
- **Respect des règles juridiques, déontologiques et éthiques**, et notamment du secret professionnel.

VI. Priorités

Compte tenu de l'ampleur de nos missions et des besoins des 6 162 élèves fréquentant nos 20 écoles partenaires, nous sommes tenus de déterminer des priorités.

Celles-ci tiennent compte des particularités d'un Centre PMS en tant que partenaire privilégié de l'école et de ce que d'autres services existent et peuvent offrir par ailleurs.

En regard avec ce critère, parmi les 8 axes qui articulent les missions du Centre PMS, nous situons dès lors nos priorités suivantes :
Les axes d'orientation, de repérage des difficultés à l'école (en soutien des enseignants), de guidance (suivi et accompagnement tout au long du parcours scolaire) et de soutien à la parentalité (s'agissant de questions relatives à l'école et du vécu scolaire).

Nous sommes **un service de « première ligne »**, ce qui détermine également les mêmes priorités.

En effet, juste derrière l'élève, ses parents et l'école, nous pouvons être ce premier service présent et disponible pour accueillir, écouter et analyser les questions qui se posent. A ce titre, nous ne sommes pas des « urgentistes » mais bien des « généralistes ». Cette place n'est pas non plus celle d'un « spécialiste » qui pourrait intervenir de manière prolongée ou thérapeutique, mais bien celle qui permet cette première démarche indispensable pour identifier et comprendre, pour faire des liens, pour construire ensemble des pistes ou une éventuelle orientation vers d'autres services partenaires.

Cette position particulière de tiers en première ligne nous permet également d'être attentifs aux besoins principaux des élèves, de leurs parents et de leur environnement scolaire, en vue d'y répondre. L'analyse de ces besoins met en évidence les axes prioritaires suivants : outre la nécessité d'une offre de service permettant la réponse aux demandes, la guidance, le repérage des difficultés, le soutien à la parentalité et l'orientation.

Les axes d'offre de service et de prévention sont quant à eux, d'un ordre plus transversal dans le sens où ils sont intimement liés à ces priorités, pour leur en donner les moyens et le sens.

En 2020-2021, nous serons particulièrement attentifs à notre travail de prévention dans le maternel. Nous avons profité de l'arrivée de l'auxiliaire logopédique pour redéfinir notre travail dans le maternel. Ainsi, nous avons décidé de centrer davantage nos interventions vers les élèves de 2^{ème} année maternelle, afin d'intervenir de manière préventive et de disposer de suffisamment de temps pour mettre

en place des actions de remédiation par rapport aux éventuelles difficultés repérées. Dans ce cadre, nous souhaitons développer avec les enseignantes une relation de co-construction lors des concertations. Nous souhaitons également que ces concertations puissent être un lieu de mise en évidence également des ressources de l'élève. Par ailleurs, l'auxiliaire logopédique continuera à se rendre dans les classes maternelles afin de mener à bien son travail de prévention. Nous serons particulièrement attentifs à ce que le travail de l'auxiliaire logopédique soit articulé de façon optimale avec le travail plus classique des agents PMS.

Nous souhaitons également approfondir notre connaissance des acteurs du réseau afin de mieux collaborer notamment avec les services responsables de la gestion des situations de maltraitance (SAJ, etc..). Par ailleurs, nous souhaitons développer en collaboration avec les écoles une politique cohérente de gestion des situations de crise. L'objectif serait de pouvoir définir, notamment avec les écoles du secondaire, un protocole sur mesure précisant les différentes étapes de la gestion des situations de crises ainsi que les personnes responsables de cette gestion.

Nous voulons donc offrir un service et situer nos interventions dans le champ de l'accompagnement éducatif et de la prévention, structurant nos activités autour des objectifs prioritaires de la **guidance** et du **soutien** (des élèves, des parents et des enseignants). Cet accompagnement, de la place que nous occupons en partenariat avec le monde scolaire, retient toute notre attention lorsqu'il s'agit **d'orientation** et **d'identification des difficultés**.

Le programme des Centres PMS s'articule autour des 8 axes repris dans les pages qui suivent. S'y trouveront exposés les objectifs et les moyens que nous visons pour réaliser nos missions en lien avec ces 8 axes. Des plans d'action, annuels et spécifiques par établissement, déterminent les moyens mis en œuvre plus particulièrement pour l'année et l'école en question, parmi les différents moyens possibles évoqués dans les tableaux ci-dessous. Dans les tableaux qui suivent, axe par axe, nous mettrons en évidence les objectifs poursuivis et les moyens qui nous permettraient de les atteindre. **Seront soulignées les priorités pour l'année à venir**. Elles feront l'objet d'une évaluation annuelle et pourront être adaptées pour les années suivantes.

1. Offre de service aux consultants - *Comment faire en sorte que les consultants disposent de la représentation la plus correcte possible de ce que nous pouvons leur apporter ? Comment faciliter l'accès à nos services ?*

	Objectifs	Moyens
Vis-à-vis des écoles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rappeler nos missions et clarifier nos activités, nos limites et notre déontologie. ▪ Préciser les modalités de partenariat, notre place d'interface et de tiers. ▪ <u>Chercher ensemble la meilleure rencontre entre les besoins des élèves à l'école, les ressources de l'école et les nôtres.</u> ▪ <u>Améliorer la perception des enseignants</u> et des directions de l'intérêt du « détour » d'une demande par le Centre PMS où l'écoute et l'analyse de cette demande lui assurera la meilleure orientation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontre annuelle avec les responsables d'établissements scolaires afin de réaliser une évaluation du partenariat. ▪ Rencontre régulière des enseignants pour un rappel de la méthodologie de traitement d'une demande (en fonction des besoins). ▪ Elaboration d'une stratégie de collaboration qui mette en valeur les ressources propres à l'école d'une part et au centre PMS d'autre part pour qu'elles soient mieux opérantes conjointement. ▪ Concertations régulières avec les acteurs de proximité (enseignants, éducateurs, ...) et les directions d'écoles. ▪ Mise à disposition de cartes de visites. ▪ Présentation du Centre PMS aux (nouveaux) enseignants lors de leurs éventuelles AG de début d'année. ▪ Amélioration (travail en cours) du site web afin de mieux présenter nos activités et notre cadre de travail. ▪ Utilisation d'alias par école (adresse mail de la sous-équipe PMS par école) afin d'assurer une constance de l'adresse mail. ▪ Amélioration de la communication avec les enseignants (notamment par voie électronique).

Vis-à-vis des élèves	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Viser la meilleure compréhension de nos missions, de nos objectifs et des moyens mis en œuvre. ▪ Partager une image de nos services qui corresponde le mieux à ce que nous sommes et à ce que nous faisons au sein de l'école (travail sur les représentations). ▪ <u>Situer ce que les élèves peuvent attendre de nous (indications et motifs d'une demande) et comment ils peuvent concrètement faire appel à nos services.</u> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien des enseignants pour qu'ils transmettent le message le plus juste aux élèves. ▪ Priorité à l'information orale et directe. ▪ Passage dans les classes de première secondaire en début d'année, ainsi que dans d'autres classes du secondaire en fonction des besoins locaux. ▪ Rappel de cette information dans le cadre des animations collectives et lors des contacts individuels. ▪ Réalisation d'affiches d'information sur nos permanences pour un affichage à différents endroits stratégiques de l'école. ▪ Amélioration (travail en cours) du site web afin de mieux présenter nos activités et notre cadre de travail. ▪ Informer sur la gratuité de nos services.
-----------------------------	---	--

Vis-à-vis des parents

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Viser la meilleure compréhension de nos missions, de nos objectifs et des moyens mis en œuvre. ▪ <u>Faciliter la prise de contact directe des parents et les informer de la possibilité de nous rencontrer dans un espace tiers et neutre.</u> ▪ Prévenir les parents à propos de nos éventuelles interventions collectives à l'école. ▪ Partager une image de nos services qui corresponde le mieux à ce que nous sommes et à ce que nous faisons (travail sur les représentations). | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation et mise en évidence d'affiches dans les lieux de l'école accessibles aux parents. ▪ Réalisation de cartes de visites pour les parents (généralement distribuées par les enseignants ou les responsables d'établissements). ▪ Envoi de courriers (de préférence électroniques) pour annoncer une activité collective. ▪ Distribution de documents de présentation du centre à destination des parents des nouveaux élèves (via la brochure de l'école ou de manière plus ciblée pour les enfants de maternelle et du spécialisé). ▪ Soutien des enseignants pour qu'ils transmettent le message le plus juste aux parents. ▪ Participation à des réunions de parents quand notre présence est adéquate et dans la mesure du possible. ▪ Amélioration (travail en cours) du site web afin de mieux présenter nos activités et notre cadre de travail ▪ Informer sur la gratuité de nos services. ▪ Des slides commentées expliquant notre travail dans le maternel pourront être envoyées aux parents par le biais de l'école. ▪ Mise en place d'une permanence téléphonique. |
|--|--|

2. Réponse aux demandes – Comment recevoir la demande en vue d’y répondre le plus adéquatement ?

	Objectifs	Moyens
Vis-à-vis des écoles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Soutenir les écoles dans la gestion et la circulation des demandes, notamment pour que l’élève et ses parents puissent s’approprier une demande et en devenir les acteurs.</u> ▪ Veiller à ce que l’école communique aux élèves et aux parents leurs observations mais pas leurs solutions d’orientation avant de nous les adresser. ▪ Analyser la demande de l’école, des enseignants, en vue d’y répondre pour eux-mêmes ou pour organiser les relais de cette demande vers les élèves et/ou leurs parents. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avec les directions, éducateurs et enseignants : nombreuses concertations spécifiques et ciblées sur la demande et recherche conjointe de pistes pour faire l’évaluation d’une difficulté, pour dégager des pistes à activer au sein de l’école et pour communiquer cette demande et ces observations aux élèves / parents. ▪ Mise en place d’un plan de gestion des situations de crise (surtout dans l’enseignement secondaire).
Vis-à-vis des élèves	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueillir et recevoir les demandes dans de bonnes conditions de confiance et de confidentialité. ▪ Analyser la première demande tout en rappelant le cadre de notre travail. ▪ <u>Assurer un suivi de la demande.</u> ▪ L’analyse multidisciplinaire est un objectif pour apprécier des demandes nécessitant une intervention d’équipe. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disposer d’un lieu de parole et d’écoute adapté. ▪ Situer l’origine de la demande (les autres personnes éventuellement concernées) et veiller à l’appropriation d’une demande par l’élève. ▪ Convenir de la manière de gérer la demande (peut-on y répondre nous-même, quelles sont les autres ressources pour y répondre, ...) et de communiquer éventuellement avec des tierces personnes s’il devait y avoir une suite. ▪ En cas d’impossibilité de répondre à la demande, une explication est donnée ainsi qu’une proposition d’orientation alternative. ▪ Favoriser la prise de contact directe dans le secondaire : boîte aux lettres et intégration des plateformes d’écoles (ex : Smartschool). Eviter que l’élève soit obligé de passer par les éducateurs. ▪ Favoriser la transmission d’information et la continuité du suivi en cas de changement de sous-équipe.

Vis-à-vis des parents	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lorsque la demande émane d'un parent, il est considéré comme le premier demandeur. Nous souhaitons qu'il trouve sa place dans la gestion de la situation. <u>Nous veillons à lui permettre de motiver et de responsabiliser l'enfant concerné tout en ne le dépossédant pas de son intérêt et de son rôle propre.</u> ▪ Une clarification et un recadrage de notre travail par rapport à une demande peut s'avérer nécessaire si elle est trop ciblée sur une tâche (faire un test, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nous ne pouvons donner suite à une demande pour un élève du fondamental qu'après avoir rencontré les parents. S'agissant d'un élève du secondaire, les parents ne sont pas nécessairement au courant de sa démarche mais nous veillerons à les intégrer dès que cela s'avère possible ou pertinent. ▪ Nous traitons généralement une demande en plusieurs temps, de sorte de se concerter en équipe et de prendre d'autres contacts (avec l'élève, ses enseignants, ses thérapeutes, ...) avant de partager nos observations et nos pistes avec les parents lors d'un rendez-vous ultérieur. ▪ Nous faisons preuve de flexibilité et de souplesse quant au lieu de la rencontre : au centre PMS, à l'école (et exceptionnellement à domicile si la situation le justifie). ▪ Nous tentons dans notre réponse aux demandes de soigner le lien entre la famille et l'école.
------------------------------	--	--

3. Actions de prévention – Comment prévenir les difficultés ?

	Objectifs	Moyens
Vis-à-vis des écoles	<ul style="list-style-type: none"> La prévention est transversale à toutes nos missions au sein des écoles. Il nous importe d'être un partenaire aux côtés de l'école pour étudier la pertinence d'un projet de prévention (compte tenu des besoins identifiés), pour le mettre au point ou pour le coordonner. Nous sommes attentifs à réaliser des actions préventives qui ont pour objectif de produire des effets à moyen et à long terme. Favoriser le développement du langage en maternel. 	<ul style="list-style-type: none"> Des concertations et des réunions de travail préparatoires seront attendues pour analyser les indications et les conditions les plus favorables à un programme de prévention dans certaines écoles. Le PMS accompagnera les équipes éducatives dans leur réflexion par rapport au bien-être à l'école et la prévention du harcèlement. Des contacts avec des partenaires (extérieurs à l'école) seront pris pour concrétiser d'éventuelles animations. Dans la mesure du possible, nous privilégierons le recours à des partenaires spécialisés pour assurer les activités de prévention que nous aurons négocié avec eux et avec l'école. Nous sollicitons l'adhésion des enseignants, des éducateurs (puis des élèves) parce qu'elle est une condition pour qu'une activité de prévention ne soit pas un « one-shot » et pour qu'elle soit suivie de rebonds et de retombées en relais avec les acteurs éducatifs. L'auxiliaire logopédique mettra en place des projets de prévention en maternel par rapport au développement du langage au bénéfice de tous (lecture enrichie, travail sur les attitudes favorisantes, etc).
Vis-à-vis des élèves	<ul style="list-style-type: none"> Nos activités de guidance individuelle et d'orientation ont une visée éducative et préventive, <u>permettant à l'élève d'acquérir une autonomie</u> par rapport à la gestion de ses questions ou difficultés actuelles et à venir. A des moments choisis, en accord avec l'école, nous pouvons mettre au point des activités de prévention collective lorsqu'elles répondent à une demande ou à des besoins exprimés par les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> Par notre présence régulière (sous forme de permanences notamment) et proactive en « première ligne », nos interventions peuvent être précoces et orientées « éducation-prévention ». Outre les entretiens, les conseils de classe et autres concertations sont également des moments de prise de conscience et de mise en évidence d'une nécessité d'intervention plus collective ou préventive.

Vis-à-vis des parents	<ul style="list-style-type: none">▪ Des objectifs de prévention sont sous-jacents à nos activités de soutien à la parentalité et de guidance parentale.▪ <u>Lorsque des projets de prévention sont prévus à l'école</u>, nous préférons en <u>informer les parents</u> pour qu'ils puissent en assurer un relais s'ils le souhaitent en famille.	<ul style="list-style-type: none">▪ Des rencontres et des courriers (de préférence électroniques) permettent une bonne circulation de l'information au sujet des activités de prévention menées dans les écoles le cas échéant.
------------------------------	---	---

4. Repérage des difficultés – Comment être attentifs aux difficultés, aux côtés des enseignants et des parents ?

	Objectifs		Moyens
Vis-à-vis des écoles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prendre connaissance des questions des enseignants à propos des élèves en difficulté. ▪ <u>Tenter d'évaluer dans un premier temps avec eux, grâce à leurs observations, s'il s'agirait d'une fragilité, d'une difficulté, d'un trouble ou d'un problème.</u> ▪ Soutenir les enseignants face à ces difficultés, celles de l'enfant et les leurs quand il s'agit de les comprendre et d'y remédier. ▪ Contribuer à faire la part des choses entre le ressenti et le factuel. ▪ Sensibiliser les écoles aux différentes sphères et natures des difficultés observables. ▪ Dans le maternel, nous visons le dépistage des difficultés afin de mettre en place le plus rapidement possible des actions de remédiation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des rencontres régulières avec les directions (et les éducateurs dans le secondaire) sont organisées. ▪ Les conseils de classe, les concertations ainsi que les entretiens avec les enseignants sont autant de possibilités d'interroger leurs observations et ce qu'ils ont déjà pu tenter pour remédier aux difficultés observées. ▪ Analyser les ressources de l'enseignant, de la classe et de l'école face aux difficultés de l'enfant. ▪ Prendre un temps de recul et de distance pour relativiser, objectiver et positiver ainsi que pour imaginer d'autres possibles pour faire progresser la situation. ▪ Une importance accrue sera accordée aux concertations dans le maternel. Lorsque cela s'avère pertinent, des grilles d'observations seront utilisées lors des concertations. L'observation d'activités organisées en classe par l'enseignant pourra être réalisée. (Cette présence en classe sera également l'occasion de créer du lien avec les enseignants et avec les élèves). Une fois les difficultés dépistées, une réflexion sera entamée avec l'enseignant afin de mettre en œuvre des pistes de remédiation. 	

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Vis-à-vis des élèves</p>	<p>Tenter d'évaluer plus précisément s'il s'agirait d'une fragilité, d'une difficulté, d'un trouble ou d'un problème.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Repérer les ressources et les points d'appui de l'enfant, outre ses difficultés.</u> ▪ Identifier des facteurs de risque. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des entretiens, des questionnaires et des bilans sont des moyens qui nous permettent de tester des hypothèses, de repérer la nature et l'importance de la difficulté. ▪ Des diagnostics différentiels plus pointus peuvent être demandés auprès de spécialistes en fonction des hypothèses identifiées.
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Vis-à-vis des parents</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Situer les difficultés de l'enfant dans leur contexte historique, scolaire et familial. ▪ Prendre du recul par rapport aux observations des enseignants face aux manifestations des difficultés d'un enfant à l'école. ▪ <u>Repérer les contributions parentales dans la situation (en quoi elles alimentent et réduisent les difficultés).</u> ▪ Nous nous efforçons de communiquer davantage avec les parents autour de nos activités d'observations dans le maternel. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recueillir des informations et des observations de la part des parents lors d'entretiens d'anamnèse sociale, scolaire et médicale. ▪ Evaluer avec les parents les difficultés telles qu'elles sont observées en famille, en comparaison avec ce qui est relevé à l'école. ▪ Echanges à propos des hypothèses et des pistes proposées. ▪ Les parents seront informés préalablement aux éventuelles observations de notre passage en classe et ce via plusieurs moyens (lettre de début d'année, via l'enseignant, mail). Suite à notre passage en classe, un feedback par téléphone sera donné aux parents.

5. Diagnostic et guidance – Comment comprendre les situations et leur assurer le meilleur suivi ?

	Objectifs	Moyens
Vis-à-vis des écoles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Soutenir et aider les enseignants à identifier et à comprendre les difficultés des élèves en vue de repérer notamment leurs moyens d'action au sein de l'école.</u> ▪ Chercher ensemble des pistes parfois concrètes pour faire progresser une situation problème. ▪ Accompagner les enseignants dans leurs questionnements au sujet des aménagements raisonnables. ▪ Assurer aux acteurs de l'école une prise de distance, un recul d'analyse face aux situations vécues. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des rencontres régulières avec les directions (et les éducateurs dans le secondaire) sont organisées. ▪ Les conseils de classe et les concertations avec les enseignants sont autant de moments clés pour échanger les observations, les questions, les pistes et les ressources disponibles. ▪ Participation aux conseils de classe d'intégration. ▪ Un accompagnement réflexif personnalisé est régulièrement construit à propos des aménagements à envisager pour les élèves que nous accompagnons, autour de l'analyse conjointe de leurs difficultés et ressources. ▪ Outre ces échanges, des relais peuvent être pris entre des services spécialisés et les enseignants pour que ceux-ci puissent s'appuyer tantôt sur un diagnostic tantôt sur des recommandations ciblées.
Vis-à-vis des élèves	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire un diagnostic s'apparente davantage à une recherche, une tentative de compréhension généraliste, une ouverture du champ (à 360 degrés). Il s'agit d'une analyse globale, multidisciplinaire et intégrée d'une situation identifiée comme problématique. ▪ <u>Il s'agit de recadrer, de repérer, d'émettre des hypothèses, de focaliser différemment son attention pour mieux comprendre une difficulté.</u> ▪ Entreprendre une guidance n'est pas mener une thérapie. Il s'agit d'accompagner l'élève, de le suivre ou de le guider parfois. Nous sommes à la recherche de liens qui sont susceptibles d'éclairer une situation et de dégager des pistes qui offriraient à l'élève une nouvelle autonomie dans la gestion de la situation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des entretiens de guidance avec les élèves ont lieu le plus souvent dans les écoles secondaires dans le cadre de nos permanences. ▪ Des bilans sont envisagés pour contribuer à croiser nos observations avec celles de l'école et des parents. ▪ Nous veillons à l'apport des compétences des différents acteurs PMS des disciplines qui participent au diagnostic et à la guidance. Des réunions de concertation en équipe y contribuent. ▪ Nous tenterons d'intégrer les acteurs extérieurs qui participent au suivi de l'élève. ▪ Une attention particulière sera accordée dès le début des absences injustifiées aux élèves en risque de décrochage scolaire.

Vis-à-vis des parents	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nous veillons à co-construire un diagnostic général en croisant les regards avec les parents (mais aussi les enseignants et les éventuels partenaires extérieurs) dans le cadre de notre démarche de guidance. ▪ <u>La guidance parentale s'exprime comme un soutien, une écoute et une attention au vécu des parents, à leur rôle et à leurs ressources, comme une aide parfois face à certaines difficultés, comme une construction conjointe de liens, de compréhension et de pistes.</u> ▪ Nous souhaitons dans la mesure du possible, mobiliser les ressources des parents dans le cadre de la guidance d'un élève. Leur regard, leur place et leur rôle particuliers sont susceptibles d'enrichir la guidance et de favoriser l'évolution de la situation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une analyse fonctionnelle et multidisciplinaire des difficultés est associée à une attention particulière aux facteurs environnementaux, familiaux et systémiques pour une compréhension complexe de la situation. ▪ La participation aux réunions de parents, dans la mesure du possible, contribue à établir des liens avec les parents en vue des guidances parentales. ▪ Les parents sont reçus au centre PMS dans un lieu d'écoute tiers et indépendant de l'école.
-----------------------	--	--

6. Orientation scolaire et professionnelle - Comment stimuler et accompagner un processus d'orientation ?

	Objectifs	Moyens
Vis-à-vis des écoles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'orientation se conçoit idéalement comme un processus de maturation et d'aide au choix qui s'inscrit dans la durée depuis les maternelles jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. Ceci suppose que l'école elle-même soit « orientante » et qu'elle soit un lieu d'expériences susceptibles de développer la découverte des métiers, des formations et de soi (de ses intérêts et de ses compétences). Notre objectif est donc de promouvoir et de soutenir des projets d'école qui pourraient aller dans ce sens. ▪ A des moments clés, principalement situés aux étapes de choix du parcours scolaire, nous souhaitons <u>susciter ou stimuler une réflexion sur les processus et les enjeux de l'orientation</u> ainsi qu'apporter l'information de base nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à la conception et la mise en œuvre de projets d'école en matière d'exploration et d'orientation. ▪ Planification des interventions en début d'année avec les responsables d'établissement. ▪ Participation aux conseils de classe au cours desquels une réflexion et des décisions peuvent se prendre au sujet des possibilités d'orientation des élèves. ▪ Soutien des enseignants soucieux de participer à des activités orientantes.
Vis-à-vis des élèves	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aide à l'élaboration de projets personnels entendus comme une projection ou une anticipation de situations de vie. ▪ Stimuler une démarche d'orientation personnelle et interactive, prenant en compte tant la connaissance de soi (intérêts, compétences, attentes, valeurs, ...) que la connaissance des filières de formation et des métiers. ▪ <u>Encourager la confrontation à l'expérience d'activités liées aux études ou aux professions pour développer une découverte personnelle de ces trois facettes et pour ne pas limiter ses connaissances à des croyances.</u> ▪ Développer un esprit critique et curieux, susceptible d'enrichir le champ des possibles. ▪ Développer des habiletés en matière de choix. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animations de groupes-classes, souvent complétées par de l'information à destination des élèves en phase de choix (2^{ème} année, 4^{ème} année) (hormis en dernière année secondaire où il sera fait appel à des services externes comme le CIO, Les métiers à l'école du FOREM). ▪ Préparation et accompagnement de groupes-classes à des événements (journées de l'orientation en BW ou salons d'étudiants par exemple). ▪ Entretiens individuels, parfois soutenus par l'utilisation d'outils d'orientation (questionnaires, tests). ▪ Accompagnement de groupes lors des Journées de l'Orientation du BW (organisées en collaboration avec la province et le Siep). ▪ Orientation vers l'enseignement spécialisé (notamment pour la mise en place de projets d'intégration).

Vis-à-vis des parents	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser et informer les parents aux moments clés de la scolarité. ▪ Associer les parents aux démarches entreprises avec les élèves. ▪ Encourager le dialogue intergénérationnel sur les métiers et les études. ▪ <u>Encourager les élèves à interroger leurs parents sur le regard qu'ils portent sur eux et à entretenir une réflexion ouverte et constructive en famille.</u> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à des réunions de parents sur ce thème quand les écoles acceptent de les organiser. ▪ Entretiens avec les parents. ▪ Distribution d'une plaquette d'information pour les parents lors des animations en classe.
------------------------------	---	---

7. Soutien à la parentalité – Comment valoriser et soutenir les rôles et les ressources propres d'un parent ?

	Objectifs	Moyens
Vis-à-vis des écoles	<ul style="list-style-type: none"> Rappel de l'accessibilité de nos services aux parents. <u>Soutien des enseignants par rapport à la communication aux parents.</u> Valorisation des rôles parentaux et de l'intérêt pour l'école d'être en alliance avec les familles. Relais entre les familles et l'école pour faciliter la communication directe ou lorsqu'elle n'est pas possible. 	<ul style="list-style-type: none"> Courriers à l'attention des parents transmis via l'école. Participation aux réunions de parents d'élèves. Affichage dans les écoles à destination des parents. Concertations avec les enseignants lorsqu'ils sont appelés à avoir des contacts avec des parents.
Vis-à-vis des élèves	<ul style="list-style-type: none"> Encourager ou solliciter la communication et le dialogue enfant – parent. Soutenir l'enfant ou l'adolescent par rapport aux éventuelles difficultés, notamment relationnelles, au sein de la famille. <u>Valoriser les liens générationnels et mettre en réflexion le sens des rôles et des attitudes parentales avec l'enfant ou l'adolescent.</u> 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens de guidance soit individuels soit familiaux.
Vis-à-vis des parents	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir et éclairer les parents, dans le cadre des questions qu'ils se posent au sujet de l'éducation, du développement, du comportement, de l'adaptation scolaire ou de l'orientation de leurs enfants. <u>Se montrer particulièrement disponibles, accessibles et bienveillants vis-à-vis des parents quels qu'ils soient, en veillant à valoriser et à mobiliser leurs propres ressources et à les (re)qualifier dans leur parentalité.</u> Associer les parents aux démarches d'analyse de la situation. Partager et croiser avec les parents leurs observations, les nôtres et celles de l'école en vue de développer et de construire ensemble une compréhension et des pistes pour leur enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens de guidance. Entretiens de partage d'observations. Participation à des réunions de parents au sein des écoles. Courriers Relais avec des services extérieurs. Réunions spécifiques de concertation entre les parents, l'école, des spécialistes, des services extérieurs, ... selon les situations. Nous souhaitons travailler avec les parents dans une relation de confiance. Cet objectif peut être atteint notamment via la participation à des moments de rencontre à l'école. Organisation éventuelle par l'auxiliaire logopédique de moments de sensibilisation au sujet de l'acquisition du langage.

8. Education à la santé – Comment favoriser et encourager des projets en matière d'éducation à la santé ?

	Objectifs	Moyens
Vis-à-vis des écoles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Interpeller l'école sur les problématiques liées au bien-être et à la santé des élèves.</u> ▪ Répondre à des besoins spécifiques propres à un établissement ou à un groupe d'élèves. ▪ Préoccupation relative aux questions de santé en lien avec nos missions de base et les 7 autres axes, notamment lors de l'analyse d'une problématique ou le repérage des difficultés avec les enseignants. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunions avec les chefs d'établissements pour identifier les besoins spécifiques de leur école. ▪ Contacts, concertations et coordination avec d'autres services (PSE, plannings, CLPS, etc). ▪ Conseils de classe et concertations avec les enseignants. ▪ Contribuer si possible à la mise en œuvre de l'Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle en sensibilisant les directions d'école sur leur importance et en mettant en contact l'école avec les services compétents (centres de planning).
Vis-à-vis des élèves	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer au bien-être de l'élève, avec une attention particulière aux problématiques de santé liées aux activités scolaires ou affectant leur bon déroulement. ▪ Sensibiliser les élèves aux conditions de santé de base (sommeil, hygiène, consommations, ...) favorable à leur bonne santé et à leur bien-être, en collaboration avec les enseignants. ▪ <u>Soutien des élèves par rapport aux questions qu'ils se posent quant à leur santé, leur corps ou quant aux soucis de santé qui affectent leur entourage.</u> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise en charge de certaines animations si d'autres services ne peuvent pas les assurer et que la thématique est en lien direct avec nos missions. ▪ Réponse aux questions des élèves ou de leurs parents en matière d'éducation à la santé, soit individuellement au moyen des permanences sur rendez-vous dans les écoles, soit collectivement en groupes-classes. ▪ Concertations avec les services PSE pour certains élèves ou certaines classes à la demande.
Vis-à-vis des parents	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir les parents par rapport à leurs inquiétudes ou à la prise en charge de certaines problématiques liées à la santé de leur enfant. ▪ <u>Partager une réflexion et des repères par rapport au développement de l'enfant et à l'évolution de leur santé et à leur éducation à la santé.</u> ▪ Contribuer à bonne compréhension des informations issues du monde médical lorsqu'elles ne permettent pas une suffisante appropriation par les parents. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretiens avec les parents. ▪ Relais avec des services médicaux ou paramédicaux.

VII. Conclusion

Notre centre PMS est un centre mixte actif dans de nombreuses implantations dans le fondamental (ordinaire et spécialisé) et le secondaire. Nous accompagnons de nombreux projets d'intégration. Nous faisons en sorte que l'intérêt de l'élève soit au cœur de nos interventions tout en tentant d'incarner les valeurs suivantes : bienveillance, respect, accueil/écoute, et neutralité. Nous nous engageons par ailleurs à mettre en œuvre dans notre travail une série de critères qui garantissent le professionnalisme de nos interventions (intérêt de service).

VIII. Perspectives

Pour la prochaine période, **nos priorités sont centrées sur le soutien et la guidance**, le plus souvent dans le champ de l'orientation et des difficultés repérées.

Il s'agit d'un accompagnement susceptible :

- de favoriser une prise de recul,
- d'analyser la situation sous un angle parfois différent,
- de mobiliser les ressources de chacun,
- de se mettre en projet,
- de faire évoluer la situation de manière plus autonome,
- de faire émerger des pistes nouvelles,
- de disposer d'une information adaptée
- de s'orienter vers les services ou les personnes les plus adéquates pour remédier aux éventuelles difficultés.

Notre ambition est d'être encore plus attentifs au **soutien parental**, sans négliger bien sûr le soutien des élèves et des enseignants. Notre souhait est d'intensifier la communication vis-à-vis des parents, particulièrement par voies électroniques.

Nous souhaitons également **optimiser les relations avec les enseignants** et les directions d'écoles, les rendre plus efficaces du point de vue de la gestion du temps. Ces relations de partenariat tiennent compte de l'évolution des consignes qui leur sont données au sujet des aménagements raisonnables et des intégrations.

Nous sommes désireux de clarifier sans cesse notre cadre de travail et notre déontologie mais aussi notre méthodologie, notamment le parcours d'une demande et son traitement.

Notons par ailleurs l'arrivée dans notre centre d'une auxiliaire logopédique. Celle-ci nous permettra d'accentuer notre rôle de prévention dans le maternel. Parallèlement, notre travail dans le maternel sera davantage centré sur la 2^{ème} année maternelle (là où beaucoup d'énergie était préalablement allouée à la 3^{ème} année maternelle dans l'évaluation systématique des prérequis au passage dans le primaire).

Pour en savoir plus :

Vous trouverez plus d'informations sur notre site www.centrepms.be/wavre2.

D'autres sources d'information existent sur internet :

www.enseignement.be : choisir « Système éducatif » – « Institutions et acteurs » – « Centres PMS »

www.enseignement.catholique.be : choisir « Centres PMS »

Ce projet est le fruit d'un travail d'équipe, auquel ont participé Donatienne Abeloos, Odile Bietlot, Aurélie Bodson, Ludivine Burton, Hélène Cassart, Caroline Geets, Florence Henin, Corentine Hilaire, Safae Karioun, François Langhendries, Fanny Leys, Gaëlle Van de Moortele, Romina Veas, Vincent Dethier (directeur) et Léandre Jauniaux (administrateur mandataire).